

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PUYVALADOR
Séance du 04 Octobre 2022

Séance du	04/10/22
Convocation du	27/09/22
Présents	06
Absents	01
Procuration	01

- Pris part à la délibération : Pour 07 Contre 00 Abstention 00

Présents : Mme FICHES Jasmine, Mr MARIN Daniel, Mr MILLAN Bernard, Mr OTTAVI Serge, Mr SEMPERE Daniel, Mme VEYSSADE Patricia.

Absent : Mr BRUNET Laurent

Procuration : Mr Laurent BRUNET a donné procuration à Mr MARIN Daniel.

Secrétaire de Séance : Mr SEMPERE Daniel

L'an deux mille vingt-deux et le quatre octobre à quatorze heures sept minutes, le conseil Municipal de la commune de Puyvalador, s'est réuni dans le lieu habituel, sur convocation, sous la présidence de Mr Daniel MARIN, Maire.

Objet : Recrutement d'un agent administratif contractuel

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il y aura lieu de recruter, en vue du départ en retraite au 01/01/2023 d'un agent administratif de la mairie, un agent d'accueil à 18/35^{ème} pour palier à la surcharge de travail de l'adjoint administratif actuellement titulaire, qui devra entre autre, se former aux tâches administratives jusqu'alors attribuées à l'agent prochainement retraité.

Il explique qu'il faudra envisager une réorganisation totale du service administratif et une modernisation (dématérialisation) sera nécessaire dans divers domaines.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser le recrutement d'un agent administratif contractuel à 18/35^{ème}
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous les documents s'y rapportant.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre des délibérations.



Le Maire, Daniel MARIN